

Comptes annuels

ASS AFNIC

IMMEUBLE INTERNATIONAL
2 RUE STEPHENSON

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2012

APE : 6311Z

SIRET : 414 757 567 00014

SELARL DVA

3, rue Pétigny

Tél : 01 30 97 08 78

Fax : 01 30 97 08 79

78000 VERSAILLES

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

Compte de résultat

Compte de résultat - suite -

BILAN ACTIF

	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	986 921	437 799	549 123	450 955
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 538 055	2 232 662	1 305 393	885 324
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	123 197		123 197	92 794
TOTAL (I)	4 648 174	2 670 461	1 977 713	1 429 073
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	2 394 963	57 127	2 337 836	2 026 991
Autres créances	373 056		373 056	347 532
Valeurs mobilières de placement	8 292 485		8 292 485	6 562 002
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	922 496		922 496	683 774
Charges constatées d'avance (3)	647 241		647 241	536 640
TOTAL (II)	12 630 242	57 127	12 573 115	10 156 939
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	17 278 416	2 727 588	14 550 829	11 586 012
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2012	31/12/2011
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		5 692 249	4 922 729
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		1 108 359	769 520
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		331 747	280 604
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		7 132 354	5 972 852
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		47 150	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		47 150	
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		791 774	504 979
Dettes fiscales et sociales		1 632 932	1 314 447
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		609 250	48 495
Autres dettes		243 965	49 591
Produits constatés d'avance (1)		4 093 405	3 695 647
TOTAL (V)		7 371 324	5 613 160
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I à VI)		14 550 829	11 586 012
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		7 371 324	5 613 160
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2012			31/12/2011
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 659 063	3 374 794	13 033 857	10 831 716
Chiffre d'affaires net	9 659 063	3 374 794	13 033 857	10 831 716
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			92 500	63 779
Reprises sur provisions et transfert de charges			25 625	749
Autres produits			17 623	19 454
			13 169 605	10 915 698
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			4 383 469	3 744 362
Impôts, taxes et versements assimilés			389 715	312 398
Salaires et traitements			3 435 365	3 001 456
Charges sociales			2 152 183	1 886 102
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			867 862	829 442
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			22 928	21 599
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			165 241	2 662
			11 416 762	9 798 021
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 752 842	1 117 678
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			204 392	147 877
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			204 392	147 877
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			204 392	147 877
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 957 235	1 265 554

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	31/12/2012	31/12/2011
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	23 646	57 466
Sur opérations en capital		2 000
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	89 538	75 054
	113 184	134 520
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23 421	35 631
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	187 831	215 680
	211 252	251 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 98 068	- 116 791
Participation des salariés aux résultats	193 615	111 033
Impôts sur les bénéfices	557 193	268 210
Total des produits	13 487 181	11 198 095
Total des charges	12 378 822	10 428 575
BENEFICE OU PERTE	1 108 359	769 520
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Engagements hors bilan
Ventilation du chiffre d'affaires net
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - PCG article 531-1)

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur et notamment aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999 (règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) modifié par les règlements de 1999 à 2005.

Ainsi, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, sont précisés, pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y sont apportées.

Par ailleurs, les engagements de retraite et avantages similaires n'ont pas été comptabilisés, conformément à la recommandation 03-01 du CNC du 1er avril 2003, mais l'information correspondante est présentée en engagements hors bilan.

1) ACTIFS IMMOBILISES :

1.1) Méthode d'évaluation des actifs immobilisés :

1.1.1) Immobilisations non décomposables :

L'ensemble des immobilisations de l'AFNIC sont non décomposables.

1.1.2) Immobilisations décomposables :

L'entité juridique ne possède aucune immobilisation décomposable.

1.2) Méthode d'amortissement des actifs immobilisés :**1.2.1) Immobilisations non décomposables :**

Compte tenu de la nature des immobilisations non décomposables, les durées réelles d'utilisation sont égales aux durées d'usage. Dans ce cadre, le tableau ci-dessous synthétise les méthodes et les durées d'amortissement.

Nature	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Agencements, Aménagements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

1.2.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC n'ayant aucune immobilisation décomposable, ni la méthode rétrospective, ni la méthode prospective n'ont été mis en oeuvre.

2) CREANCES :**2.1 Méthode de provisionnement des créances :**

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées selon la méthode suivante :

- Client en liquidation, en redressement judiciaire, ou dont le contrat est résilié pour défaut de paiement : provision égale à 100 % de la créance,
- Client dont les factures de l'année N sont impayées au jour de la dernière relance en N : provision égale à 50 % de la créance,

2.2) Créances irrécouvrables :

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste "créances irrécouvrables".

3) VALORISATION DES GRATUITES ET DU BENEVOLAT :

Les valorisations de contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaire correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2012, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

4) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Conformément à la réglementation du Code du Commerce, le montant des honoraires, au titre du contrôle légal des comptes, inscrit en comptabilité, s'élève à 10 000 euros HT.

Le montant des honoraires, au titre des diligences directement liées au contrôle des comptes, inscrit en comptabilité, s'élève à 6 000 euros HT.

5) REMUNERATION DU PRESIDENT :

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération est versée au Président de l'association.

FAITS CARACTERISTIQUES

1) CONVENTION ETAT - AFNIC:

Par arrêté ministériel, en date du 25 juin 2012, l'Afnic a été désignée comme gestionnaire du domaine internet de premier niveau ".fr".

Dans ce cadre, une convention entre l'Etat et l'Afnic a été conclue, en date du 9 juillet 2012.

Cette convention prévoit notamment des obligations financières, dont le reversement d'une partie du résultat ".fr" au Fonds de Soutien au Développement de l'Internet.

Le conseil d'administration du 18 avril 2013 a arrêté la note méthodologique permettant de déterminer le résultat ".fr".

La convention ayant été signée le 9 juillet 2012, l'analyse des obligations financières a été réalisée du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2012, et non par référence à la moitié du résultat annuel 2012.

Ainsi, au titre de la période du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2012, le montant du reversement au Fonds de Soutien au Développement de l'Internet, comptabilisé en charge et déduit fiscalement, s'élève à 165 238 euros.

La convention étant applicable à compter du 1er juillet 2012, les éventuelles économies d'impôt sur les sociétés liées aux activités hors ".fr" n'ont pas d'impact sur la détermination du montant du Fonds de Soutien au Développement de l'Internet et de la réserve de précaution.

2) CREDIT D'IMPOT RECHERCHE :

En 2010, trois projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : le Très Haut Débit (THD), le projet WINGS interopérabilité étendue pour les chaînes d'approvisionnement en réseau et la plate forme de mesure et statistiques DNSwitness, ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 47 410 euros.

En 2011, trois projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : le Très Haut Débit (THD), le projet WINGS interopérabilité étendue pour les chaînes d'approvisionnement en réseau et la plate forme de mesure et statistiques DNSwitness, ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 68 411 euros.

En 2012, trois projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : le Très Haut Débit (THD), le projet WINGS interopérabilité étendue pour les chaînes d'approvisionnement en réseau, le projet DANE, ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 54 664 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV.

2) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	4 669
Droits utilisés	233
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	4 436

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	9 115 153	3 374 794	12 489 947
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	543 910		543 910
Total	9 659 063	3 374 794	13 033 857

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	759 882		366 807
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	639 869		65 281
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 015 901		954 010
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	2 655 770		1 019 292
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	92 794		31 403
Total IV	92 794		31 403
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 508 446		1 417 502

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Total I				
Total II		139 768	986 921	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			705 150	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		137 006	2 832 905	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III		137 006	3 538 055	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 000	123 197	
Total IV		1 000	123 197	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		277 774	4 648 174	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	308 927	268 639	139 768	437 799
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		423 400	76 537		499 937
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 347 046	522 685	137 006	1 732 725
Emballages récupérables et divers					
	Total III	1 770 445	599 223	137 006	2 232 662
TOTAL GENERAL (I + II + III)		2 079 373	867 862	276 774	2 670 461

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établiss.							
Total I							
Aut. immo. incorp.	Total II	140 681		89 538			51 143
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part.	Total IV						
TOT. GEN. (I+II+III+IV)		140 681		89 538			51 143

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements	49 468			49 468
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	231 136	140 681	89 538	282 279
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	280 604	140 681	89 538	331 747
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges		47 150		47 150
Total II		47 150		47 150
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	34 199	22 928		57 127
Autres dépréciations				
Total III	34 199	22 928		57 127
TOTAL GENERAL (I + II + III)	314 803	210 759	89 538	436 024
<i>- d'exploitation</i>		22 928		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>		187 831	89 538	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		123 197	64 730	58 467
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
	Total	3 538 459	3 479 991	58 467

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
		791 774	791 774		
Personnel et comptes rattachés					
		498 563	498 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		516 944	516 944		
Impôts sur les bénéfices					
		201 073	201 073		
Taxe sur la valeur ajoutée					
		311 757	311 757		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		104 595	104 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		609 250	609 250		
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
		243 965	243 965		
Dettes représentatives de titres empruntés					
		4 093 405	4 093 405		
Produits constatés d'avance					
	Total	7 371 324	7 371 324		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés			
418000000	USAG. PROD.NON ENC.FACT.	850 506	707 714
	Total	850 506	707 714
Autres créances			
409800000	RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV		3 677
438700000	PDTS A RECEVOIR - IJSS	484	6 758
468700000	DIVERS - PROD. A RECEVOIR	81 534	131 434
	Total	82 018	141 869
Valeurs mobilières de placement			
508800000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	45 885	22 196
	Total	45 885	22 196
Disponibilités			
518700000	INTERETS COURUS A RECEV.	2 550	2 550
	Total	2 550	2 550
TOTAL GENERAL		980 959	874 329

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		269 611	162 838
Dettes fiscales et sociales		727 740	655 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes :			
Total		997 351	818 464

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4080000000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	269 611	162 838
Total	269 611	162 838
Dettes fiscales et sociales		
4282000000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	300 705	337 345
4284000000 DETTES PROV PARTICIPAT° SALARIES	193 615	111 033
4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	786	
4382000000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	156 775	175 420
4386000000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	50 882	17 416
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER	24 977	14 412
Total	727 740	655 626
TOTAL GENERAL	997 351	818 464

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation	4 093 405	3 695 647
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	4 093 405	3 695 647

Charges constatées d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Charges d'exploitation	647 241	536 640
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	647 241	536 640

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat - suite -	4

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	8
Engagements hors bilan	9
Ventilation du chiffre d'affaires net	9
Immobilisations	10
Amortissements	11
Provisions inscrites au bilan	12
Etat des échéances, créances et dettes	13
Détail des produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Produits et charges constatés d'avance	15